

Craponne le 15 février 2023

Madame, Monsieur,

La Foire de Craponne aura lieu le **Lundi de Pentecôte 29 mai 2023**.

Les emplacements ne seront retenus qu'après réception de votre dossier complet et de votre règlement

Un emplacement spécial est réservé aux brocanteurs et vide-greniers, rue et impasse des Terres Plates et rue Centrale.

Tarif : 13 € les 2 mètres linéaires.

Pour tout renseignement sur le placement contacter : le 07-72-10-84-01 ou foiredecraponne@gmail.com

Des contraintes liées à la sécurité nous obligent à laisser au moins 3 mètres disponibles au milieu des allées pour les véhicules de sécurité. Pour respecter cette réglementation, la profondeur de votre stand est de 3 mètres linéaires (déballage + véhicule). Votre véhicule ne doit pas empiéter sur l'emplacement des voisins.

Dans le cas du non-respect de ces consignes, vous serez obligés de garer votre véhicule sur un parking extérieur.

Nous souhaitons votre compréhension et votre collaboration pour que cette foire soit une réussite et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Le bureau du
Comité de la Foire de Craponne

INFORMATIONS IMPORTANTES :

**Les dossiers incomplets seront traités à réception des renseignements manquants
Un accusé de réception vous sera adressé par mail ou SMS dans les 15 jours suivant la
réception de votre dossier d'inscription complet.**

Les reçus seront envoyés à partir du 1^{er} mai 2023

PAS DE RAPPEL LE MATIN DE LA FOIRE

Pour suivre notre actualité : <http://foirevidegreniercraponne.blogspot.com/>

NOM PRÉNOM
ADRESSE
CODE POSTAL VILLE
VIDE GRENIER* OUI* NON* PROFESSIONNEL*
CARTE IDENTITÉ* PASSEPORT* PERMIS CONDUIRE* AUTRE* (à indiquer)
rayer les mentions inutiles
Numéro de votre pièce d'identité Date d'émission Lieu d'émission
Numéro de mobile Adresse mail

Pour des raisons de sécurité, merci de nous communiquer le numéro de chaque véhicule qui accèdera à votre stand

| | | |
|--|--|--|
| | | |
| | | |

Nombre de mètres souhaités (par 2 mètres obligatoirement). **13 € les 2 mètres** x Total :

Attention information indispensable Longueur du véhicule :

La longueur de votre véhicule doit être comprise dans la longueur totale de votre stand (exemple un véhicule de 4.20m, réservation obligatoire de 6m). En cas de non-respect, après avoir déchargé, vous devrez vous garer hors du périmètre de la foire

Sur un emplacement de deux mètres, vous n'êtes pas autorisé à stationner votre véhicule

Votre emplacement vous sera réservé en joignant votre règlement, par chèque, à l'ordre du **TRESOR PUBLIC**.
(aucun autre mode de règlement ne sera accepté)

Adresse : Comité de la Foire – Boîte n° 33 - Place Charles de Gaulle - 69290 – CRAPONNE

Attention : le nom de l'émetteur du chèque doit correspondre au nom de la personne qui réserve l'emplacement

Documents à joindre à votre bulletin inscription :

- Une photocopie de votre pièce d'identité
- Un chèque du montant de votre emplacement à l'ordre du **TRESOR PUBLIC**
- Pour les professionnels ; un extrait du registre de commerce de moins de 3 mois
- Pour les exposants particuliers : remplir la déclaration sur l'honneur de la participation à une vente au déballage (en annexe).
- N° du commerce et des sociétés ou référence du récépissé de déclaration au CFE
- pour les autoentrepreneurs.

| |
|--|
| |
| |
| |
| |

Date et signature :

Vos remarques et/ou demandes particulières :

Cadre réservé au Comité de la Foire

De A
Nbre m C
R

PLAN FOIRE DE PENTECÔTE 2023



ATTESTATION POUR LE VIDE GRENIER EXPOSANT NON PROFESSIONNEL

A REMPLIR UNIQUEMENT POUR LE VIDE GRENIER

Vente au déballage organisée par le **Comité de la Foire de Craponne le lundi 29 mai 2023**

Attestation sur l'honneur : Je soussigné (e) *nom-prénom – date et lieu de naissance – adresse*

Participant non professionnel à la vente au déballage désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur :

- N'avoir participé dans l'année à aucune vente de même nature
- Ou avoir participé à une seule autre vente dans l'année de même nature : *lieu et date*

Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait à lieu – date et signature